

Bibliographie Décllic autour du thème
de la scolarité de l'enfant handicapé
DECLIC www.magazine-decllic.com

Café des parents du 26 mai 2009
Association Halte pouce

La scolarisation individuelle : galères et solutions.

Dossier Décllic numéro 125

Sommaire :

Petits rappels pour parents débutants. La scolarisation individuelle qu'est ce que c'est ? Quelles sont les alternatives ? Comment se passe l'inscription ? Quels handicaps sont concernés ?

SOS, le prof n'y comprend rien. La plupart des enseignants sont de bonne volonté mais trop peu informés pour accueillir des enfants handicapés dans leur classe. En attendant qu'ils puissent tous bénéficier d'une formation, comment les aider à adapter leur enseignement ?

Il va à l'école, mais deux jours par semaine. La question des rythmes scolaires mérite d'être discutée par tous : enseignants, parents et soignants.

PPS ? Jamais entendu parler. Institué par la loi du 11 février 2005, le projet personnalisé de scolarisation (PPS) est un document indispensable pour l'organisation de la scolarité de l'élève handicapé. Pourtant il est souvent négligé.

Vous avez dit « passerelle » ? En principe, la présence de CLIS ou d'UPI dans un établissement devrait favoriser les échanges entre les deux modes d'intégration. Sur le terrain, les parents observent que l'ouverture est limitée. Comment encourager les pratiques qui feraient des classes spécialisées un tremplin vers l'intégration individuelle ?

Avec un AVS, ça irait... mais il n'y en a pas. Un élève handicapé sur 5 bénéficie d'un accompagnement par un auxiliaire ou emploi de vie scolaire (AVS ou EVS). Mais le nombre d'heure accordé à chacun est souvent restreint. Comment argumenter pour obtenir davantage ?

Lien vers le site Décllic : http://boutique.magazine-decllic.com/boutique/fiche_produit.cfm?ref=D125&type=6&code_lg=lg_fr&num=0

« Quels établissements pour les enfants entre 12-20 ans ? »

Dossier Décllic numéro 123

Sommaire

IME, CEM, ITEP... comment ça marche ? Les établissements médicosociaux accueillent des enfants handicapés dès les premiers mois de leur vie. Ils peuvent y séjourner jusqu'à l'âge de 20 ans et plus, en internat, semi-internat ou externat.

Scolarité, que va-t-il apprendre ? La scolarisation des enfants et adolescents handicapés est un droit, mais sa mise en œuvre varie considérablement d'un établissement à l'autre.

Education : en dehors des temps scolaires, à quoi sera-t-il occupé ?

L'un des grands avantages de l'établissement spécialisé est de savoir s'adapter aux capacités de l'enfant. Il peut alors lui proposer des apprentissages très utiles pour son avenir.

Du côté des soins, est-ce aussi bien qu'ailleurs ? Avec un enfant lourdement handicapé, l'emploi du temps des parents est compliqué. En établissement, c'est plus simple... quand les prises en charge sont suffisantes.

Et nous parents, quel est notre rôle ? En faire trop (appeler tous les jours) ou pas assez (ne pas savoir ce qui se passe), il y a un juste milieu. Sachez profiter de toutes les occasions offertes par les professionnels.

Leur vie amoureuse est-elle sous contrôle ? L'adolescence est la période des premières amours, des premiers baisers... pour eux aussi, même si le handicap génère bien des craintes et des tabous.

Professionnels : qui fait quoi ? Dans chaque établissement, plusieurs spécialistes de l'éducation et des soins interviennent. Petit rappel des professionnels que l'on peut croiser dans les couloirs.

Et si l'école ne lui convenait pas ? Même quand tous les moyens sont mis en œuvre, intégrer le « moule » de l'Éducation nationale n'est pas évident pour les enfants différents. Comment les aider à trouver leur place au milieu des autres élèves ?

Lien vers le site Décllic : http://boutique.magazine-decllic.com/boutique/fiche_produit.cfm?ref=D123&type=6&code_lg=lg_fr&num=0

« CLIS : comme si vous y étiez »

Dossier Décllic numéro 119

Sommaire

Un grand principe, c'est à l'école de s'adapter. Une pédagogie adaptée et un accompagnement de chaque enfant selon ses besoins et ses capacités. Voilà le cadre réglementaire d'une classe d'intégration scolaire. Et pour faire en sorte que tout se passe bien, l'élève peut être accompagné ou aidé au moyen de matériels spécifiques.

Soins et scolarité peuvent faire bon ménage ? Grâce aux services et aux structures spécialisés qui travaillent en coopération avec l'école, la plupart des contraintes médicales sont compatibles avec la CLIS.

Quelles connaissances va-t-il acquérir ? L'entrée en CLIS requiert-elle un niveau particulier. Comment seront évalués les besoins et les capacités de mon enfant ? Puis-je me faire une idée de ce qu'il apprendra ?

Mixité des handicaps : trouver l'équilibre. Les CLIS ont pour principe d'accueillir des enfants aux besoins pédagogiques similaires, même si la cause de leur handicap est différente. L'important est d'apprendre à vivre ensemble.

Report ages dans 3 CLIS de la région lyonnaise. La vie quotidienne de la classe, comme si vous étiez posté au fond de la salle.

Une équipe qui doit être soudée. Pour être vraiment efficace, la scolarisation d'un enfant handicapé doit reposer sur un étroit partenariat entre tous les adultes qui interviennent à ses côtés. *Est-ce le meilleur choix pour mon enfant ?* Toutes les questions à se poser pour être sûr qu'il s'épanouira en intégration collective.

Lien vers le site Décllic : http://boutique.magazine-decllic.com/boutique/fiche_produit.cfm?ref=D119&type=6&code_lg=lg_fr&num=0

« 10 parcours de l'école à l'emploi »

Dossier Décllic numéro 118

Sommaire

Quel(s) parcours pour mon enfant ? Il n'y a pas de voie royale pour trouver un emploi. Scolarité en milieu spécialisé, scolarité en milieu ordinaire, orientation en milieu spécialisé ou ordinaire, pour un emploi en milieu protégé, en entreprises adaptées ou en milieu ordinaire.

Les stages : à tenter dès que possible. Est-il prêt pour se confronter au monde de l'entreprise ? Le stage est un bon moyen de l'aider à faire ses premiers pas. À condition qu'il soit entouré par des chargés d'insertion et des tuteurs qui sauront le guider dans cet univers nouveau pour lui.

Autonomie et initiation professionnelle en établissements spécialisés. Les IME et IEM n'ont pas vocation à former à un métier spécifique, mais ils sont équipés d'ateliers où les jeunes peuvent tester leurs aptitudes. Cette initiation professionnelle reste généralement très rudimentaire et le travail des éducateurs porte surtout sur l'apprentissage de l'autonomie.

CFA : la voie royale pour apprendre un métier ? En matière d'apprentissage, la tendance actuelle n'est pas de créer des centres destinés spécialement aux jeunes handicapés, mais plutôt de proposer un accompagnement aux CFA de droit commun qui accueillent des jeunes avec un handicap. Une ouverture dont il faut profiter.

Pourquoi accepter l'orientation en ESAT ? Les établissements ou services d'aide par le travail ont été créés il y a plusieurs dizaines d'années par les associations de parents d'enfants handicapés. Ces structures qui font partie du « milieu protégé », mêlent activité professionnelle et encadrement médicosocial. Une voie qui ne séduit pas toujours les jeunes ? les ESAT ont pourtant des atouts.

Après l'école, qui peut l'aider à trouver un emploi ou à se réorienter ? Il n'y a pas que l'ANPE pour décrocher un travail ou une formation : de nombreuses associations proposent un suivi pendant toute la durée de l'insertion professionnelle.

Les grandes entreprises : un bon plan ? Certaines grandes entreprises ont mis en place une politique de recrutement dynamique en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Quelques exemples à connaître.

Lien vers le site Décllic : http://boutique.magazine-decllic.com/boutique/fiche_produit.cfm?ref=D118&type=6&code_lg=lg_fr&num=0

« Après 20 ans, où va-t-il vivre ? »

Dossier Décllic numéro 124

Sommaire

En foyer ou en maison d'accueil : les différences. Il existe plusieurs formules d'établissements pour les jeunes adultes. L'orientation se décide en fonction du handicap, mais aussi de l'activité professionnelle.

En appartement, seul ou à plusieurs ? En fonction de leurs envies et de leurs capacités, les jeunes adultes handicapés ont aujourd'hui de plus en plus la possibilité de vivre comme bon leur semble.

Etablissement ou appartement : ils ont testé.

Vivre seul, est-ce vraiment possible pour lui ? Après des années passées en IME et foyer d'hébergement, certains jeunes ont envie de prendre leur indépendance. Au-delà de ce légitime désir, est-ce possible ?

Le rôle des professionnels à ses côtés. Quelles que soient leur orientation et leur situation (en foyer, en appartement, célibataire ou en couple), les personnes handicapées peuvent être accompagnées dans la gestion du quotidien.

Elles sont passées par là : récits de mamans.

Cinq critères incontournables. Avant de franchir le pas, les obstacles et dangers éventuels doivent être pris en compte : savoir se déplacer, gérer son argent, demander de l'aide, ne pas craindre la solitude, rester vigilant...

Lien vers le site Décllic : http://boutique.magazine-decllic.com/boutique/fiche_produit.cfm?ref=D124&type=6&code_lg=lg_fr&num=0

Pour plus d'informations,
consultez notre site : www.magazine-decllic.com,
rubrique librairie.

Retrouvez les numéros parus de Décllic, les dossiers pratiques et les collections de guides pratiques.

w w w . m a g a z i n e - d e c
l i c . c o m

Décllic : 04 72 84 00 10